



**LA VIOLENCE N'EST PAS UNE SOLUTION !**

**ISRAËL-PALESTINE : POUR UNE FORCE  
INTERNATIONALE D'INTERVENTION CIVILE**

Pour renforcer l'espace de dialogue des acteurs de paix, pour créer les conditions d'une solution politique au conflit, pour sortir de la logique de guerre.

En partenariat avec : Coordination de l'Action Non-violente de l'Arche de Lanza del Vasto (CANVA) ; Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples (MRAP) ; Mouvement de l'Objection de conscience (MOC) ; Pax Christi - France ; Secours Catholique / Caritas France ; Union Générale des Etudiants de Palestine (GUPS).

Avec le soutien de : Abnah Philistine ; Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture (ACAT) ; Assemblée Européenne des Citoyens (AEC) ; Civimed Initiatives ; Collectif judéo-arabe et citoyen pour la Paix ; Cultivons la Paix ; Ecole de la Paix ; Equipes de paix dans les Balkans (EpB) ; Femmes en Noir-Paris ; Femmes en Noir-Isère ; Institut de recherche sur la résolution non-violente des conflits (IRNC) ; Mouvement de la paix ; Service Civil International-Branche Française ; Solidaires des Israéliens Contre l'Occupation (SICO)

En Europe : Association pour l'étude, la promotion et le respect de la non-militarisation et de la démilitarisation (APRED) (Suisse) ; Centro Studi Sereno Regis (Italie) ; Netherlands Expertise Centre Alternatives to Violence (NEAG) (Pays-Bas) ; Associazione Papa Giovanni XXIII - Operazione Colomba (Italie) ; Université de la paix (Belgique)

En Israël et en Palestine : Arab Educational Institute ; Center for reconciliation and conflict resolution ; International Palestinian Youth League (IPYL) ; Jerusalem Center for women (JCW) ; One Voice - Palestine ; Wi'am

[WWW.INTERVENTIONCIVILE.ORG](http://WWW.INTERVENTIONCIVILE.ORG)



# AGIR EN FAVEUR D'UNE RÉOLUTION NON-VIOLENTE DU CONFLIT ISRAËLO-PALESTINIEN

## LA SOLUTION NE SERA PAS MILITAIRE

La coexistence pacifique des peuples israéliens et palestiniens repose sur l'établissement de relations fondées sur la justice et l'équité. Les fondements de la paix se construisent sur le terrain des sociétés civiles, en s'appuyant sur les réseaux de citoyens engagés, de chaque côté, en faveur de la démocratie, de la justice et du respect des droits humains.

## RESPECT DU DROIT INTERNATIONAL

Une paix juste et durable dans la région doit se fonder sur les Conventions de Genève, ainsi que sur les résolutions déjà adoptées par les Nations Unies. Ces dernières, en reconnaissant le droit de chaque peuple à vivre en sécurité dans un état indépendant et reconnu de ses voisins, constituent une base internationale solide à laquelle tout règlement du conflit devra se référer. Il est primordial que le droit et la justice soit respectés, afin que ces populations vivent un jour ensemble en sécurité et en dignité dans les deux Etats mutuellement reconnus, Israël et Palestine, assurant des échanges normaux de voisinage.

## TOUTE VIOLENCE EST UN OBSTACLE À LA RÉOLUTION DU CONFLIT

En empêchant les citoyens palestiniens de se déplacer, de s'instruire, de cultiver leurs terres, en bombardant les territoires et en menant des « attentats ciblés », en démolissant leurs maisons et en détruisant leurs cultures, en construisant le mur de séparation, en marginalisant leurs dirigeants, en multipliant les mesures vexatoires et humiliantes, l'action militaire du gouvernement israélien ne fait pas la guerre au terrorisme ni à une armée, mais à un peuple.

Les attentats-suicides organisés contre la population civile israélienne ne sont pas non plus de nature à construire une solution au conflit, ni militaire, ni politique. Certes, l'humiliation et le désespoir peuvent conduire de jeunes Palestiniens à se laisser convaincre que, face aux chars, aux avions et aux missiles qui outragent leur peuple au vu et au su du monde entier, commettre des attentats-suicide est l'ultime solution. Mais la recherche d'une paix juste et durable ne peut ni le justifier ni l'accepter.

Chacun brandit les crimes de l'autre pour justifier ses propres meurtres au nom du droit à la légitime défense. Au bout du compte, cette politique doublement suicidaire fait deux perdants.

## LA PAIX SERA CONSTRUITE PAR LES ACTEURS DE PAIX ISRAËLIENS ET PALESTINIENS ET LES SOCIÉTÉS CIVILES.

Les sociétés civiles de chacune des deux parties en conflit sont appelées à jouer un rôle décisif dans la recherche d'une solution politique qui permette de construire une paix durable. Déjà, des réseaux de citoyen(ne)s au sein même de leur propre communauté ont aujourd'hui la lucidité et le courage de s'opposer à la logique de guerre. Ces réseaux doivent bénéficier de la solidarité de la communauté internationale.

**POUR TOUTES CES RAISONS, CETTE CAMPAGNE DOIT ENCOURAGER LES ACTEURS DE PAIX ISRAËLIENS ET PALESTINIENS À SE RÉAPPROPRIER LES ENJEUX DU CONFLIT AUJOURD'HUI CONFISQUÉS PAR LA LOGIQUE DE GUERRE ET PERMETTRE DE CRÉER LES CONDITIONS D'UNE RÉOLUTION POLITIQUE DU CONFLIT, ACCEPTABLE PAR LES DEUX PARTIES.**

**LA CRÉATION ET L'ENVOI D'UNE FORCE INTERNATIONALE D'INTERVENTION CIVILE AU PROCHE-ORIENT VISE AINSI À FAIRE BAISSER LE NIVEAU DE VIOLENCE, ET À FAVORISER LES CONDITIONS DE DIALOGUE DES SOCIÉTÉS CIVILES.**

# PRINCIPES DE LA FORCE INTERNATIONALE D'INTERVENTION CIVILE NON VIOLENTE

## AGIR AUPRÈS DES SOCIÉTÉS CIVILES

Le processus de paix ne peut pas se réduire à l'initiative diplomatique envers les responsables politiques. Il est essentiel dans le même temps de mettre en œuvre une stratégie d'intervention auprès des sociétés civiles, car l'urgence est autant de créer les conditions de paix entre les peuples que de favoriser le dialogue entre les responsables politiques.

Des associations israéliennes et palestiniennes oeuvrent pour la paix et travaillent quotidiennement pour le droit, la justice et le dialogue entre Palestiniens et Israéliens. C'est auprès de ces associations que la présence de volontaires est nécessaire.

## UNE TIERCE PARTIE, UN DOUBLE PARTI PRIS

Aujourd'hui, la ligne de fracture n'est pas entre Israéliens et Palestiniens mais entre ceux qui au Proche-Orient veulent privilégier le « vivre ensemble » et ceux qui prônent le repli communautaire. En ce sens, l'intervention d'une tierce partie doit signifier, dans ses principes comme dans ses actes, la prise en compte des préoccupations légitimes des deux parties. La force internationale d'intervention civile sur les deux territoires de Palestine et d'Israël doit affirmer une double solidarité.

## AVEC LE SOUTIEN DES PARTIES EN CONFLIT

Le déploiement d'une force internationale d'intervention civile n'est envisageable qu'avec l'accord, ou tout au moins la tolérance, des parties en conflit. La présence de volontaires désarmés ne peut être perçue ni comme une agression, ni comme une occupation.

## EXEMPLES D'ACTEURS DE PAIX ISRAÉLIENS ET PALESTINIENS :

**Rabbis for Human Rights** : association de rabbins qui dénonce les injustices faites aux Palestiniens, travaille auprès des étudiants juifs, soutient les Palestiniens notamment au moment de la cueillette des olives.

**Arab Educational Institute** : association palestinienne qui travaille sur l'échange interculturel, l'éducation à la non-violence et à la paix...

**Wi'am** : association palestinienne qui oeuvre pour la résolution non-violente des conflits, pour la création d'emplois communautaires...

**New Profile** : association féministe israélienne de dénonciation de la militarisation de la société israélienne et de soutien aux objecteurs de conscience israéliens.

## OBJECTIFS DE LA FORCE INTERNATIONALE D'INTERVENTION CIVILE

- Favoriser une résolution politique du conflit par des actions de médiation et d'observation
  - Faire reculer les peurs, faire baisser le sentiment d'insécurité.
- La présence de volontaires internationaux vise à témoigner de l'engagement de la communauté internationale aux côtés des populations civiles afin de briser le cycle de la violence dans lequel se trouvent enfermées ces dernières
- Dissuader les acteurs armés des deux camps de commettre des actes de violence à l'encontre des civils, quelles qu'en soient les justifications avancées. Ceci nécessite bien sûr un nombre suffisamment important de volontaires.

## SUR LE TERRAIN

Les volontaires non-armés pourront intervenir grâce à des actions de :

- mise en valeur des acteurs de paix et de leurs actions, afin de leur donner une plus grande visibilité, de leur apporter le soutien d'une tierce partie internationale
- renforcement des conditions de dialogue des sociétés civiles par des actions de médiation, de proximité afin de faciliter le dialogue entre les sociétés civiles israélienne et palestinienne
- observation du respect des droits humains sur des sites sensibles

## FORMATION DES VOLONTAIRES

Des formations existent pour former des volontaires à l'Intervention Civile de Paix. Elles les préparent à la résolution non-violente des conflits, à l'analyse des risques et aux moyens de les appréhender par des méthodes non-violentes. Les futurs volontaires se préparent à partir en mission par un travail sur l'attitude personnelle et le travail en équipe dans des situations de conflit, ainsi que sur les mandats qu'ils auront en intervention civile.

L'Union Européenne définit son action en faveur d'un monde multipolaire. Elle cherche à sortir de l'option militaire comme solution de gestion des crises internationales. La résolution du conflit israélo-palestinien est l'occasion de concrétiser cette orientation politique. La force internationale d'intervention civile devra toutefois être mandatée par une organisation internationale telle que l'ONU.

# OBJECTIF : DEMANDER A L'UNION EUROPEENNE LA CREATION ET L'ENVOI D'UNE FORCE INTERNATIONALE D'INTERVENTION CIVILE DANS LES TERRITOIRES D'ISRAËL ET DE PALESTINE

CETTE FORCE AURA POUR MISSION DE TRAVAILLER AVEC LES ACTEURS DE PAIX LOCAUX POUR RENFORCER LE DIALOGUE ENTRE LES SOCIÉTÉS CIVILES. A COURT TERME, NOUS DEMANDONS À L'UNION EUROPÉENNE UNE ÉTUDE DE FAISABILITÉ SUR LES CONDITIONS DE CRÉATION DE CETTE FORCE. CETTE CAMPAGNE EST RÉALISÉE EN LIEN AVEC DES ASSOCIATIONS PARTENAIRES POUR LA PAIX EN ISRAËL, EN PALESTINE ET EN EUROPE.

## A QUI S'ADRESSE LA CAMPAGNE ?

Nous demandons au Ministre des Affaires Etrangères, ainsi qu'aux responsables de l'union européenne de :

- réaliser une étude de faisabilité sur les conditions de création d'une force internationale d'intervention civile en Israël et en Palestine ;
- mettre en œuvre tous les moyens nécessaires à la création et l'envoi de la force d'intervention civile, mandatée par une organisation internationale, et composée de volontaires non armés ;
- mener une action diplomatique auprès des autorités israéliennes et palestiniennes afin qu'elles acceptent l'envoi des volontaires.

## COMMENT ET POURQUOI SOUTENIR LA CAMPAGNE ?

Pour participer, vous avez la possibilité de :

- envoyer des cartes postales aux autorités nationales et européennes, pour nous aider à prouver que de nombreux citoyens souhaitent la mise en œuvre de moyens d'intervention civile capables d'agir au plus près des populations ;
- vous porter candidat au suivi d'une formation sur l'intervention civile financée par les institutions, afin d'attester d'un potentiel de volontaires pour la paix ;
- commander les documents de campagne et les diffuser autour de vous ;
- soutenir financièrement le Collectif de campagne.



## POUR NOUS CONTACTER

Collectif Campagne Israël-Palestine c/o MAN  
114 rue de Vaugirard-75006 Paris, Tel : 01 45 44 48 25  
Fax : 01 45 44 57 13 e-mail : [interventioncivile@free.fr](mailto:interventioncivile@free.fr)

## CONTACT DES PARTENAIRES

- Coordination de l'Action Non-violente de l'Arche de Lanza del Vasto (CANVA) : [www.canva.org](http://www.canva.org)
- Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples (MRAP) : [www.mrap.asso.fr](http://www.mrap.asso.fr)
- Mouvement de l'Objection de Conscience (MOC) : [www.lemoc.org](http://www.lemoc.org)
- Pax Christi – France : <http://paxchristi.cef.fr/>
- Secours catholique/Caritas France : [www.secours-catholique.asso.fr](http://www.secours-catholique.asso.fr)
- Union générale des étudiants de Palestine (GUPS) : [www.gupsfrance.org](http://www.gupsfrance.org)



**MOUVEMENT POUR UNE  
ALTERNATIVE NON-VIOLENTE**

## POUR EN SAVOIR PLUS :

Un numéro double a été publié en décembre 2003 par la revue de recherches **Alternatives Non-Violentes**. N°128-129 «Palestiniens et Israéliens : faire parler la non-violence». Avec une quinzaine d'auteurs palestiniens, israéliens et européens, dont Dominique Vidal du Monde Diplomatique, Fabienne Messica, Abdelfattah Abou Srour... ainsi qu'une interview sur cette campagne.  
N° 128-129, à commander au MAN : 114 rue de Vaugirard, 75006 Paris, contre un chèque de 24 Euros (21 Euros + 3 euros port). Chèque à l'ordre du MAN-Campagne

## WWW.INTERVENTIONCIVILE.ORG

Toutes les actions mises en place ainsi que les documents de la campagne y seront disponibles.